

Bilan simplifié de la section HAUTE LOIRE pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	1631	1631
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	12891	12832
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-1278	59
					Total(1)	13243	14522
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	13243		13243	14522	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	13243	0	13243	14522	total(1+2+3+4+5)	13243	14522

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	9432	9898	Produits d'exploitation(1)	8222	9957
achats	1356	1417	Cotisations	5605	6652
autres charges externes	0	0	Subventions	0	1860
autres services extérieurs	5228	4534	Autres produits	38	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	2579	1445
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	2848	3947			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	68	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	9500	9898	total(1+2+3+4)	8222	9957
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-1278	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de ---HAUTE LOIRE 43----- Exercice clos au 31 décembre -2022---

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de **13243 euros** et au compte de résultat de l'exercice dégageant **un déficit de 1278 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2022**

Le CCP présente au 31/12/2021 un solde créditeur de **13243,26 EUROS**

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

--	--	--

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à la mise en place de deux équipes en binôme de visites bureaux depuis l'année 2020 à l'initiative de la secrétaire départementale, une au courrier et une au grand public, le montant des remboursements des frais de transport est plus élevé depuis cette date et majoré à cause de l'augmentation du prix des carburants..De plus la venue de Mme besseyre secrétaire générale à l'AG de haute loire a généré des frais d'accueil.

Cette stratégie du développement du syndicat FO s'est révélée payante au vu des résultats aux récentes élections en haute-loire en 2022 et sera reconduite durant l'année 2023.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun avènement

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir documents annexes.

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
- 1 cadre : fonction secrétaire départemental Mme RIGOUX Séverine.

Bilan des ressources de la section HAUTE LOIRE pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	5 604,83 €
Reversement de cotisations.....	2 711,46 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	38,07 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	2 931,44 €